

BUDGET 2026

(pour adoption)

**Municipalité de
Sainte-Hénédine**

16 décembre 2025

Budget 2026

Document 1 :	IPC	3
Document 2 :	Budget 2026 sommaire	5
Document 3 :	Dépenses - Comparatif 8 dernières années et explication variation pour 2026	7
Document 4 :	Revenus - Comparatif 8 dernières années et explication variation pour 2026	12
Document 5 :	Tableau comparatif des taux de taxes 2016 à 2026 et augmentation	15
Document 6 :	Budget immobilisation (I) et projets particuliers d'amélioration (PPA) 2026	17
Annexe 1 :	Dernier profil financier du MAMH	20
Annexe 2 :	Comparatif profils financiers	26
Annexe 3 :	État des routes - évaluation qualitative.....	28
	État du parc informatique	29
	État des bâtiments - évaluation qualitative.....	30
Annexe 4 :	Trop de municipalités	32
Annexe 5 :	Pas assez d'argent pour les municipalités	36

Document 1 : IPC

Indice des prix à la consommation, octobre 2025

Texte Tableaux Informations connexes Calendrier de diffusion Communiqué précédent PDF (286 KB)

Diffusion : 2025-11-17

L'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2,2 % d'une année à l'autre en octobre, en baisse par rapport à la hausse de 2,4 % observée en septembre.

La croissance de l'IPC d'ensemble a ralenti en grande partie sous l'effet de la diminution des prix de l'essence, qui ont affiché un recul d'une année à l'autre plus marqué en octobre (-9,4 %) comparativement à septembre (-4,1 %). Sans l'essence, l'IPC a progressé de 2,6 % en octobre, ce qui représente une hausse identique à celle enregistrée en septembre.

Le ralentissement de la croissance des prix dans les épiceries a aussi contribué au ralentissement de la croissance de l'IPC en octobre, qui a été modéré par l'augmentation des prix des forfaits de téléphonie cellulaire.

L'IPC s'est accru de 0,2 % d'un mois à l'autre en octobre. Sur une base mensuelle désaisonnalisée, l'IPC a augmenté de 0,1 %.

Article 1 de 4

Lancer

Indice des prix à la consommation

Octobre 2025

2,2 % ↑

(variation sur 12 mois)

Source(s) : Tableau [18-10-0004-01](#).

Source : Statistique Canada (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251117/dq251117a-fra.htm>)

Document 2 : Budget 2026 Sommaire

BUDGET 2026

REVENUS	
Taxe foncière à 0,61 \$ / 100 \$ évaluation	1 644 000 \$
Aqueduc 413 \$ / unité	194 000 \$
Égout et vidange des étangs 335 \$ / unité	153 000 \$
Ordures 323 \$ / unité	250 000 \$
Fosses septiques 134 \$ / unité	27 000 \$
Service 9-1-1	11 000 \$
Compensation tenant lieu de taxes	61 200 \$
Services rendus	197 400 \$
Imposition de droit. amendes et intérêts	49 000 \$
Transferts	197 800 \$
Total des revenus	2 784 400 \$
DÉPENSES	
Conseil et application de la loi	121 500 \$
Gestion financière	297 900 \$
Greffe, évaluation, autres	61 500 \$
Sécurité publique – police, service 911, autres	163 700 \$
Pompiers (excluant frais de financement des camions)	148 600 \$
Voirie	147 500 \$
Enlèvement de la neige	457 550 \$
Éclairage rues et transport en commun	16 500 \$
Réseau distribution d'eau et traitement	139 200 \$
Épuration des eaux usées et réseau d'égout	72 100 \$
Ordures	230 300 \$
Cours d'eau	19 000 \$
Fosses septiques	27 000 \$
Santé et bien-être (ORH, SHQ)	6 300 \$
Urbanisme, développement tourisme	76 900 \$
Loisir et culture (centre municipal, terrain de jeux, bibliothèque, Ovascène et pistes cyclables)	299 300 \$
Frais de financement	221 000 \$
Remboursement dette à long terme et fonds de roulement	197 000 \$
Transfert aux activités d'investissement (immobilisation) et projet particulier	81 550 \$
Total des dépenses	2 784 400 \$

**Document 3 : Dépenses -
Comparatif 8 dernières années
et explication variation pour 2026**

COMPARATIF BUDGÉTAIRE DÉPENSES								
ADMINISTRATION	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Conseil	112 500	101 400	103 600	88 700	80 100	75 500	71 300	70 700
Application de la loi	9 000	6 800	6 800	6 800	5 500	5 500	5 500	5 500
Gestion financière	297 900	275 300	256 075	235 550	208 490	197 025	194 425	182 800
Greffe	9 000	13 300	13 300	13 300	9 700	12 400	5 100	5 100
Évaluation	37 500	37 500	37 500	34 500	32 500	32 400	32 400	30 400
Gestion du personnel		-	-	-	-	-	-	5 000
Autres	15 000	13 000	12 650	11 500	11 000	11 000	11 000	10 000
Total administration	480 900	447 300	429 925	390 350	347 290	333 825	319 725	309 500
SÉCURITÉ PUBLIQUE								
Police	159 300	156 000	148 500	140 500	135 800	129 800	129 800	127 000
Protection incendie	148 600	129 850	115 250	106 950	97 150	95 300	93 800	90 700
Autres	4 400	4 400	4 400	4 400	4 300	4 300	2 000	2 000
Total sécurité publique	312 300	290 250	268 150	251 850	237 250	229 400	225 600	219 700
TRANSPORT-VOIRIE								
Voirie	147 500	147 500	146 800	135 500	126 650	117 500	113 600	111 777
Enlèvement de la neige	457 550	409 550	357 550	331 550	303 550	303 450	299 950	290 400
Éclairage de rues	12 000	10 500	10 500	10 500	9 500	8 800	8 800	8 800
Transport Adapté	4 500	4 500	4 500	4 500	3 500	3 000	3 000	2 800
Total transport-voirie	621 550	572 050	519 350	482 050	443 200	432 750	425 350	413 777
HYGIÈNE DU MILIEU								
Approvisionnement & traitement de l'eau	67 600	65 300	53 400	52 200	51 550	51 350	50 650	50 350
Distribution de l'eau	71 600	69 300	57 400	54 200	53 550	53 350	52 650	52 350
Épuration des eaux usées	67 000	65 800	65 800	65 800	61 800	61 000	58 600	54 800
Réseaux d'égoûts	5 100	5 100	5 100	5 100	4 000	4 000	4 000	4 000
Enlèvement & élimination matières résiduelles	230 300	216 600	242 600	238 800	211 400	173 500	155 500	146 500
Cours d'eau	19 000	14 000	14 000	13 000	11 500	11 000	11 000	11 000
Fosses septique	27 000	27 000	26 500	26 500	21 000	21 000	21 000	21 000
Total hygiène du milieu	487 600	463 100	464 800	455 600	414 800	375 200	353 400	340 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE								
Logement social	6 300	6 300	6 300	6 300	5 300	5 300	5 000	9 100
CPE aire de jeu	-	-	6 000	6 000	12 600	12 600	12 600	13 500
Total santé bien-être	6 300	6 300	12 300	12 300	17 900	17 900	17 600	22 600
URBANISME ET MISE EN VALEUR								
Urbanisme & zonage	45 200	40 200	40 200	33 200	31 500	29 950	27 250	26 250
Industrie & commerce	23 200	22 700	22 700	29 200	31 200	37 200	19 200	14 000
Autres (Tourisme)	8 500	7 800	7 800	7 000	6 000	6 000	6 000	5 500
Total urbanisme & mise en valeur	76 900	70 700	70 700	69 400	68 700	73 150	52 450	45 750

COMPARATIF BUDGÉTAIRE DÉPENSES								
	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
LOISIRS ET CULTURE								
Centre communautaire	71 800	56 200	56 200	47 900	46 550	45 550	47 150	49 800
Parcs & terrain de jeux	135 900	134 200	128 900	122 300	83 700	80 400	73 675	72 675
Parcs régionaux (piste cyclable)	54 700	48 000	48 000	21 000	3 000	2 600	2 600	2 300
Bibliothèque	34 900	31 100	29 700	28 350	26 850	25 850	25 150	24 450
Salle spectacle régionale	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Total loisirs et culture	299 300	271 500	264 800	221 550	162 100	156 400	150 575	151 225
FRAIS DE FINANCEMENT								
Frais intérêt	219 000	258 600	279 700	282 000	150 700	129 066	158 387	171 965
Remboursement capital et du fond roulement	197 000	195 800	162 700	159 100	171 600	187 500	148 000	119 700
Autres	2 000	2 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Total frais de financement	418 000	456 400	447 400	446 100	327 300	321 566	311 387	296 665
AFFECTATIONS								
Immobilisations et projet particulier	81 550	55 100	79 275	69 200	151 119	85 471	79 474	50 000
TOTAL	2 784 400	2 632 700	2 556 700	2 398 400	2 169 659	2 025 662	1 935 561	1 849 217
Variation % avec année précédente	5,76%	2,97%	6,60%	7,83%	7,10%	4,65%	4,67%	4,62%
IPC	2,2%	2,0%	3,1%	6,9%	4,7%	0,7%	1,9%	2,4%

Principales variations (Dépenses)

Administration

+33 600 \$

Conseil	Congrès maire	+1 200 \$
	Publications	+2 800 \$
	Formation élus	+4 500 \$
	Réception	+2 000 \$
Application de loi	Services juridiques et Cour municipale	+2 000 \$
Gestion admin.	Salaires et DAS	+2 900 \$
	Vérificateur	+6 000 \$
	Informatique	+1 000 \$
	Électricité	+1 000 \$
	MRC	+1 500 \$
Autres	Assurance-responsabilité	+2 500 \$

Sécurité publique

+22 050

Police	SQ et Service 9-1-1	+3 300 \$
Incendie	Salaires pompiers et DAS	+5 750 \$
	Téléphonie et Internet	+1 000 \$
	SURVI-mobile	+1 500 \$
	Assurances (évaluation)	+2 000 \$
	Entretien et réparation	+2 000 \$
	Biens non-durables	+2 500 \$
	MRC	+4 000 \$

Transport

+49 500 \$

Enlèvement de neige (nouveau contrat)	+40 000 \$
Élargissement rues	+8 000 \$
Éclairage rues	+1 500 \$

Hygiène du milieu

+24 500 \$

Aqueduc	Électricité	+2 000 \$
	Salaires et DAS	+2 200 \$
Égouts	Salaires et DAS	+800 \$
	Neige	+400 \$
Matières résiduelles	Moyenne 5 dernières années : 630 T.M.	
	Enlèvement (119,20 \$/T.M.)	+2 800 \$
	Élimination (185,00 \$/T.M.)	+10 900 \$
Cours d'eau	Entretien et MRC	+5 000 \$

Aménagement et Urbanisme

+6 200 \$

Aménagement	Salaires et DAS	+600 \$
	MRC	+4 400 \$

Industrie et tourisme	MRC		+1 200 \$
<u>Loisirs et culture</u>			
+27 800 \$			
Centre municipal	Salaires et DAS		+3 800 \$
	Huile à chauffage		+2 000 \$
	Neige		+6 000 \$
	Électricité		+1 500 \$
Terrain de jeu	Assurances + électricité + subvention		+1 700 \$
Piste cyclable	Biens non-durables (pose bornes kilométriques)		+3 000 \$
	MRC salaire chargé de projet 80 heures		+3 500 \$
Bibliothèque	Salaires et DAS		+1 100 \$
	Électricité		+1 000 \$
	Neige + contribution CRSBP + assurances		+1 300 \$
<u>Frais de financement</u>			
-38 400 \$			
	Intérêts		- 39 600 \$
	Remboursement emprunt		+40 700 \$
	Remboursement fonds de roulement		-39 500 \$
<u>Immobilisation</u>			
+26 450 \$			
TOTAL VARIATION			151 700 \$

**Document 4 : Revenus -
Comparatif 8 dernières années
et explication variation pour 2026**

COMPARATIF BUDGÉTAIRE REVENUS

TAXES	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Foncière	1 644 000 \$	1 521 000 \$	1 521 000 \$	1 472 800 \$	1 362 200 \$	1 271 599 \$	1 212 320 \$	1 126 048 \$
Aqueduc	194 000 \$	196 500 \$	179 000 \$	180 000 \$	165 000 \$	155 000 \$	150 000 \$	151 000 \$
Égout	153 000 \$	155 300 \$	130 300 \$	114 500 \$	92 500 \$	86 500 \$	84 000 \$	87 500 \$
Ordures	250 000 \$	243 800 \$	243 800 \$	240 000 \$	211 400 \$	173 500 \$	155 500 \$	146 500 \$
Fosse septique	27 000 \$	27 000 \$	26 800 \$	26 800 \$	20 000 \$	20 000 \$	18 800 \$	18 700 \$
9 1 1	11 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	8 500 \$	7 800 \$	7 800 \$	7 800 \$	7 000 \$
Autres					- \$	- \$	12 500 \$	- \$
Total taxes	2 279 000 \$	2 153 600 \$	2 110 900 \$	2 042 600 \$	1 858 900 \$	1 714 399 \$	1 640 920 \$	1 536 748 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	61 200 \$	59 000 \$	59 000 \$	53 000 \$	52 959 \$	34 301 \$	33 587 \$	31 874 \$
SERVICES RENDUS	197 400 \$	197 400 \$	214 600 \$	184 900 \$	142 500 \$	145 270 \$	146 270 \$	144 270 \$
IMPOSITION DROIT	39 000 \$	26 500 \$	19 400 \$	19 400 \$	19 400 \$	19 400 \$	19 400 \$	19 400 \$
AMENDES ET INTÉRÊTS	10 000 \$	9 000 \$	9 000 \$	4 000 \$	3 200 \$	5 750 \$	5 750 \$	6 750 \$
TRANSFERTS	197 800 \$	187 200 \$	143 800 \$	94 500 \$	92 700 \$	106 542 \$	52 379 \$	43 700 \$
AUTRES (affectation de surplus)			- \$	- \$	- \$	- \$	37 255 \$	66 475 \$
TOTAL	2 784 400 \$	2 632 700 \$	2 556 700 \$	2 398 400 \$	2 169 659 \$	2 025 662 \$	1 935 561 \$	1 849 217 \$

Principales variations (Revenus)

Taxes		
+125 400 \$	Foncière	+123 000 \$
	Aqueduc	-2 500 \$
	Égouts	-2 300 \$
	Matières résiduelles	+6 200 \$
	Service 9-1-1	+1 000 \$
Paiement tenant lieu de taxes		
+2 200 \$	Compensation tenant lieu de taxes	+2 200 \$
Mutations		
+12 500 \$		+12 500 \$
Intérêts		
+1 000 \$	Intérêts Banque	+1 000 \$
Transferts		
+10 600	Partage TVQ croissance 1 point	+12 000 \$
	Réseau routier (entente)	-14 000 \$
	Hygiène du milieu	+12 600 \$
TOTAL VARIATION		151 700 \$

**Document 5 : Tableau comparatif des taux
de taxes 2016 à 2026 et augmentation**

Taux de taxe des dernières années												
	Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Total budget	(\$)millier	1 626	1 689	1 767	1 849	1 935	2 025	2 170	2 398	2 557	2 632	2 784
Taxe foncière	(\$/100 \$)	0,84	0,81	0,83	0,83	0,79	0,82	0,83	0,76	0,78	0,78	0,61
Aqueduc	(\$/unité)	370	367	386	391	391	391	391	391	391	413	413
Égout et vid. étang	(\$/unité)	182	190	225	225	225	225	225	245	295	335	335
Ordures	(\$/unité)	221	224	225	225	233	253	291	318	323	323	323
Fosse septique	(\$/unité)	95	95	95	95	95	100	100	134	134	134	134

Évaluation moyenne selon données Rôle évaluation à Ste-Hénédine												
		152 000 \$	168 800 \$	168 800 \$	168 800 \$	182 424 \$	182 424 \$	182 424 \$	208 414 \$	208 414 \$	208 414 \$	269 558 \$
Taxe foncière		1 276,80 \$	1 367,28 \$	1 401,04 \$	1 401,04 \$	1 459,39 \$	1 495,87 \$	1 514,12 \$	1 583,95 \$	1 625,63 \$	1 625,63 \$	1 644,30 \$
Aqueduc		370 \$	367 \$	386 \$	391,00 \$	391,00 \$	391,00 \$	391,00 \$	391,00 \$	391,00 \$	413,00 \$	413,00 \$
Égout et vid. étang		182 \$	190 \$	225 \$	225,00 \$	225,00 \$	225,00 \$	225,00 \$	245,00 \$	295,00 \$	335,00 \$	335,00 \$
Ordures		221 \$	224 \$	225 \$	225,00 \$	233,00 \$	253,00 \$	291,00 \$	318,00 \$	323,00 \$	323,00 \$	323,00 \$
Total		2 049,80 \$	2 148,28 \$	2 237,04 \$	2 242,04 \$	2 308,39 \$	2 364,87 \$	2 421,12 \$	2 537,95 \$	2 634,63 \$	2 696,63 \$	2 715,30 \$

2016	Diminution moyenne de 22,00 \$ soit 1%	IPC 2015	1.0%
2017	Augmentation moyenne de 98,48 \$ soit 4,8 %	IPC 2016	1.5%
2018	Augmentation moyenne de 88,76 \$ soit 4,1 % desservi / de 34,76 \$ non-desservi de 2,1 %	IPC 2017	1.4%
2019	Augmentation moyenne de 5,00 \$ soit 0 %	IPC 2018	2.4%
2020	Augmentation moyenne de 66,35 \$ soit 3,0 % / 66,35 \$ non-desservi de 3,9 %	IPC 2019	1.9 %
2021	Augmentation moyenne de 56,48 \$ soit 2,4 % / 61,48 \$ non-desservi de 3,4 %	IPC 2020	0,7%
2022	Augmentation moyenne de 56,25 \$ soit 2,38 % / 56,25 \$ non-desservi de 3,0 %	IPC 2021	4,7%
2023	Augmentation moyenne de 116,83 \$ soit 4,83 % / 130,83 \$ non-desservi de 6,86 %	IPC 2022	6,9%
2024	Augmentation moyenne de 96,68 \$ soit 3,8 % / 46,68\$ non-desservi de 2,29 %	IPC 2023	3,1%
2025	Augmentation moyenne de 62,00\$ soit 2,3 % /0,00\$ non-desservi de 0,00 %	IPC 2024	2,0%
2026	Augmentation moyenne de 18,67 \$, soit 0,69 %/18,67 \$ non-desservi de 0,89 %	IPC 2025	2,2%

**Document 6 : Budget immobilisations (I) et
projets particuliers d'activité (PPA) 2026**

**Budget immobilisations (I) et
projets particuliers d'activité (PPA)
2026**

Bibliothèque	2 500 \$
Entretien + arpenteur 102 et 1307	12 000
Portable Loisirs	1 800
Feux lumineux école	17 750
Ajout 1 lumière de rue 175e	2 500
Loisirs incluant aide Festival/électricité	5 000
Rue Chabot haie + arbres + finition	8 000
Réfection site Web	6 000
Réfection accès 103, Langevin et 1307 Ste-Thérèse	11 000
Couverture cellulaire	6 000
Pose compteurs	<u>4 000</u>
	<u>81 550 \$</u>

	<u>Projet</u>		<u>Financement prévu</u>
1)	Plan mise aux normes usine eau potable et plan intervention conduites	150 000 \$	TECQ avec bonification + règlement emprunt + réserves + budget
	Travaux mise aux normes	1 500 000	
2)	Réfection bâtiment piscine et équipements	400 000	Subventions + fonds de roulement + réserves
3)	Réfection routes PAVL	1 000 000	Subventions + règlement emprunt + réserves
4)	Développement résidentiel	2 000 000	Promoteurs + règlement emprunt + réserves
5)	Stationnement CHSLD	175 000	Surplus + fonds de roulement
6)	Améliorations 102 Langevin et 1307 Ste-Thérèse (programme PEP)	400 000	Subvention + réserve + vente 102, Langevin
7)	Équipement pompiers	100 000	Réserves + surplus non-affectés

**Annexe 1 : Dernier profil financier
du MAMH**

Profil financier

Édition 2023 - 2024

Paroisse de Sainte-Hénédine | 26040 |



Regroupements de la municipalité

Classe de population 2023 : 0 à 1 999	MRC :	La Nouvelle-Beauce
Classe de population 2024 : 0 à 1 999	Région administrative :	Chaudière-Appalaches
Agglomération : S. O.	CM :	S. O.

Renseignements sur la municipalité

Données de 2023 :

Population	1 452
Richesse foncière uniformisée	199 437 864 \$
Revenus	3 163 696 \$
- Taxes	2 064 718 \$
Revenus de fonctionnement	2 628 180 \$
- Taxes sur la valeur foncière	1 494 154 \$
- Taxes sur une autre base	570 564 \$
- Services rendus aux organismes municipaux	42 293 \$
- Compensations tenant lieu de taxes	63 615 \$
- Transferts	108 353 \$
Charges	2 474 040 \$
- Rémunération globale	336 843 \$
- Services obtenus d'organismes municipaux et quotes-parts	324 766 \$
Endettement total net à long terme	3 855 216 \$
Actifs	22 128 645 \$
Dette à long terme	1 862 000 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé	2 329 812 \$
Réserves financières et fonds réservés	429 700 \$
Service de la dette	192 885 \$
Service de la dette à la charge de la municipalité	141 529 \$

Données de 2024 :

Population	1 469
Richesse foncière uniformisée	229 121 833 \$
Évaluation uniformisée des immeubles imposables	222 687 144 \$
- Évaluation imposable uniformisée résidentielle	127 149 444 \$
- Évaluation imposable uniformisée industrielle et commerciale	9 625 704 \$
- Évaluation imposable uniformisée agricole	84 397 050 \$
- Évaluation imposable uniformisée autre	1 514 946 \$

Comparaison avec différents groupes

Données du rapport financier et du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2023

Données consolidées	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Nombre de municipalités		632	11	128	1021
Résultats					
Indice des charges nettes par 100 \$ de RFU	75				
Charges nettes par 100 \$ de RFU	1,22 \$	1,37 \$	1,58 \$	1,69 \$	1,53 \$
Charges nettes par unité d'évaluation	3 187 \$	2 758 \$	3 972 \$	4 243 \$	6 895 \$
Charges nettes par logement et local	3 603 \$	4 043 \$	4 376 \$	4 279 \$	5 504 \$
Taxes par unité d'évaluation imposable	2 794 \$	1 846 \$	3 185 \$	3 224 \$	4 744 \$
Taxes par logement et local	3 059 \$	2 549 \$	3 312 \$	3 092 \$	3 601 \$
Taxes de fonctionnement sur la valeur foncière / Revenus de fonctionnement	56,85 %	52,82 %	56,79 %	59,18 %	52,90 %
Taxes de fonctionnement sur une autre base / Revenus de fonctionnement	21,71 %	13,82 %	17,41 %	14,99 %	7,92 %
Compensations tenant lieu de taxes / Revenus de fonctionnement	2,42 %	2,08 %	1,40 %	2,81 %	3,69 %
Transferts de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	4,12 %	16,15 %	6,51 %	8,28 %	7,14 %
Autres revenus de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	14,90 %	15,15 %	17,89 %	14,73 %	28,35 %
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement	88,65 %	35,53 %	48,03 %	22,12 %	18,24 %
Réserves financières et fonds réservés / Revenus de fonctionnement	16,35 %	7,07 %	8,22 %	10,73 %	8,02 %
Rémunération globale / Charges	13,62 %	24,24 %	21,94 %	31,88 %	39,30 %
Services obtenus d'organismes municipaux et quotes-parts / Charges	13,13 %	9,18 %	5,09 %	3,95 %	10,01 %
Investissements					
Valeur comptable des immobilisations corporelles / Coût des immobilisations corporelles	66,59 %	60,40 %	61,69 %	59,09 %	61,67 %
Acquisition d'immobilisations corporelles / Coût des immobilisations corporelles	5,78 %	6,90 %	4,47 %	6,36 %	6,74 %
Financement à long terme / Acquisitions d'immobilisations et d'autres investissements	0,00 %	19,93 %	36,48 %	38,77 %	33,76 %
Financement par revenus de transfert d'investissement / Acquisitions d'immobilisations et d'autres investissements	35,45 %	60,48 %	41,10 %	33,75 %	32,13 %
Financement par paiement comptant de façon autonome / Acquisitions d'immobilisations et d'autres investissements	14,39 %	20,54 %	31,88 %	26,88 %	30,97 %
Endettement					
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	1,93 \$	0,93 \$	2,26 \$	2,06 \$	1,78 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	5 053 \$	1 873 \$	5 706 \$	5 169 \$	8 013 \$
Endettement total net à long terme par logement et local	5 711 \$	2 746 \$	6 287 \$	5 213 \$	6 397 \$
Service de la dette / Charges nettes sans amortissement	9,99 %	14,64 %	21,11 %	19,78 %	15,55 %
Service de la dette à la charge de la municipalité / Charges nettes sans amortissement	7,53 %	8,46 %	15,01 %	15,02 %	11,65 %
Dette à long terme / Actifs	8,41 %	18,64 %	27,71 %	28,45 %	31,22 %

Comparaison avec différents groupes

Données du rapport financier et du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2023

Administration municipale	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Nombre de municipalités		632	11	128	1021
Résultats					
Indice d'effort fiscal	106				
Indice des charges nettes par 100 \$ de RFU	76				
Taux global de taxation uniformisé	1,0509 \$	0,8364 \$	1,1038 \$	1,0948 \$	0,8035 \$
Charge fiscale moyenne des logements	2 001 \$	1 750 \$	2 312 \$	2 118 \$	2 376 \$
Charges nettes par 100 \$ de RFU	1,22 \$	1,35 \$	1,57 \$	1,63 \$	1,34 \$
Charges nettes par unité d'évaluation	3 187 \$	2 719 \$	3 960 \$	4 096 \$	6 037 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement	88,65 %	35,19 %	48,08 %	22,13 %	19,63 %
Rémunération globale / Charges	13,62 %	23,60 %	21,98 %	31,12 %	35,91 %
Services obtenus d'organismes municipaux et quotes-parts / Charges	13,13 %	10,81 %	5,11 %	6,54 %	13,15 %
Investissements					
Financement à long terme / Acquisitions d'immobilisations et d'autres investissements	0,00 %	19,45 %	36,96 %	39,06 %	37,72 %
Financement par revenus de transfert d'investissement / Acquisitions d'immobilisations et d'autres investissements	35,45 %	61,46 %	41,64 %	30,20 %	27,38 %
Financement par paiement comptant de façon autonome / Acquisitions d'immobilisations et d'autres investissements	14,39 %	20,36 %	30,79 %	29,67 %	33,03 %
Endettement					
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	1,93 \$	0,90 \$	2,26 \$	2,00 \$	1,72 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	5 053 \$	1 809 \$	5 699 \$	5 020 \$	7 772 \$
Dette à long terme / Actifs	8,41 %	18,43 %	27,75 %	28,48 %	32,01 %

Comparaison avec différents groupes

Données du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2024

	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Nombre de municipalités		701	11	136	1103
Évaluation imposable uniformisée résidentielle / Évaluation uniformisée des immeubles imposables	57,10 %	62,70 %	66,98 %	71,43 %	79,49 %
Évaluation imposable uniformisée industrielle et commerciale / Évaluation uniformisée des immeubles imposables	4,32 %	8,23 %	13,10 %	15,04 %	14,23 %
Évaluation imposable uniformisée agricole / Évaluation uniformisée des immeubles imposables	37,90 %	24,41 %	17,75 %	10,46 %	4,13 %
Évaluation imposable uniformisée autre / Évaluation uniformisée des immeubles imposables	0,68 %	4,65 %	2,17 %	3,07 %	2,14 %
Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement (incluant condominiums)	238 186 \$	269 984 \$	274 907 \$	267 720 \$	459 106 \$
Évaluation moyenne uniformisée par logement	218 195 \$	247 525 \$	235 230 \$	220 053 \$	343 521 \$
RFU par unité d'évaluation imposable et compensable	308 374 \$	252 603 \$	302 994 \$	298 318 \$	545 257 \$
Indice de la RFU par unité d'évaluation imposable et compensable	146				

Mise en garde

Le profil financier ne remplace pas les analyses spécifiques nécessaires à l'évaluation de la situation financière d'une municipalité. Toute comparaison entre organismes n'a de sens que si les facteurs d'influence sont bien connus, de même que les spécificités de chaque indicateur et ce, pour chacun des organismes inclus dans la comparaison. La prise en charge d'activités atypiques, l'état des infrastructures, les services de base supportés par les particuliers plutôt que par la municipalité, le climat, la nature du sol et la population saisonnière ne sont que quelques exemples d'éléments qui peuvent avoir des incidences sur les composantes du calcul des indicateurs du profil financier.

Notes

Les calculs des groupes comparatifs ont été exécutés le 2025-02-27

Pour des renseignements utiles à la compréhension du profil financier, vous pouvez vous référer au document « Renseignements complémentaires » disponible sur le site web du Ministère.

Sauf exceptions, aux fins du calcul des indicateurs, les charges, qui incluent l'amortissement, sont diminuées d'un montant égal aux revenus provenant des services rendus aux organismes municipaux et constituent ainsi les charges nettes.

Annexe 2 : Comparatif profils financiers

Comparatif profils financiers

Données 2023 - Édition 2024 - 4 décembre 2025

Code géo.	Nom	Population 2024	RFU 2024	RFU 2025	Revenu fonctionnement 2023	TGTU	Endettement /logement	Charge fiscale /logement	Dettes à long terme	Excédent	Actif (millions)	IEF
19050	Saint-Lazare	1 345	198 250 330	205 980 630	2 673 383	1,19	3 180	1 970	1 979 895	1 149 257	11	121
19055	Sainte-Claire	3 619	560 207 280	601 394 335	7 140 004	1,09	6 029	1 858	13 228 728	2 828 347	45	123
19062	Saint-Anselme	4 368	697 211 979	764 588 501	9 189 351	1,10	9 019	2 256	15 449 230	5 999 423	57	124
23027	Québec	574 482	101 177 001 894	105 787 000 000	1 854 142 995	1,08	5 530	2 408	2 015 531 221	212 299 586	8 641	123
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures	20 590	4 892 354 952	5 311 831 116	85 193 801	1,09	8 007	3 775	65 731 422	90 729 204	309	135
25213	Lévis	156 225	26 616 580 556	28 675 150 226	357 025 410	0,99	7 359	2 443	584 675 800	31 901 855	1 694	114
26005	Frampton	1 382	247 085 379	258 682 016	4 012 257	0,95	2 672	1 466	6 179 576	1 267 035	28	97
26010	Saints-Anges	1 315	199 441 929	208 852 820	2 407 246	1,12	4 701	2 005	3 956 331	806 649	17	114
26015	Vallée-Jonction	1 982	245 390 149	260 387 588	5 120 264	1,29	3 193	2 085	3 667 515	487 256	21	130
26022	Saint-Elzéar	2 792	404 194 731	432 094 444	4 713 788	1,05	5 837	2 249	7 624 772	1 448 885	31	118
26030	Sainte-Marie	13 374	2 009 112 420	2 153 325 998	31 742 143	1,30	4 818	2 690	36 219 688	19 862 655	189	162
26035	Sainte-Marguerite	1 262	208 499 897	218 599 039	3 064 539	1,12	9 026	2 010	7 920 580	1 269 213	26	113
26040	Sainte-Hénédine	1 469	229 121 833	242 607 161	2 628 180	1,05	5 711	2 001	1 862 000	2 329 812	22	106
26048	Scott	2 807	458 745 917	489 408 791	3 327 432	1,16	12 710	2 474	21 119 699	920 625	40	131
26055	Saint-Bernard	2 637	465 687 387	486 461 321	4 595 205	0,94	4 683	1 871	9 371 242	1 278 992	33	105
26063	Saint-Isidore	3 462	588 258 664	654 205 627	6 201 868	0,93	7 525	2 041	21 152 674	5 094 551	58	104
26070	Saint-Lambert	6 955	1 067 978 647	1 161 630 540	13 583 899	0,90	8 827	2 344	28 757 653	5 433 750	68	101
33025	Saint-Patrice	1 092	155 140 730	182 614 126	2 622 479	1,26	3 716	1 978	2 776 760	1 075 588	16	127

Mises en garde

Le profil financier ne remplace pas les analyses spécifiques nécessaires à l'évaluation de la situation financière d'une municipalité. Toute comparaison entre organismes n'a de sens que si les facteurs d'influence sont bien connus, de même que les spécificités de chaque indicateur et ce, pour chacun des organismes inclus dans la comparaison. La prise en charge d'activités atypiques, l'état des infrastructures, les services de base supportés par les particuliers plutôt que par la municipalité, le climat, la nature du sol et la population saisonnière ne sont que quelques exemples d'éléments qui peuvent avoir des incidences sur les composantes du calcul des indicateurs du profil financier.

Une version révisée de la norme comptable sur les paiements de transfert est entrée en vigueur à compter de 2013 pour les municipalités. Cette norme n'est pas interprétée ni appliquée uniformément par celles-ci depuis 2013. L'objet de cette divergence porte sur les subventions pluriannuelles reçues du gouvernement du Québec et de ses organismes budgétaires, notamment pour le service de dette sur des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations. Les comparaisons de certaines données entre les municipalités doivent donc être faites avec prudence. Les ratios touchés sont ceux ayant les revenus de fonctionnement ou les actifs comme dénominateur.

Définitions

TGTU (Taux global de taxation uniformisée) : Total de la richesse foncière uniformisée divisé par l'ensemble des revenus de taxation

IEF (indice d'effort fiscal) : Variation par rapport à la médiane. On vise une valeur près de 100 idéalement.

**Annexe 3 : État des routes - évaluation
qualitative**

État du parc informatique

État des bâtiments - évaluation qualitative

État des routes 2025

Nom	Excellent A	Bon B	C+	Moyen C	Bas D
Saint-Alfred	X				
Sainte-Caroline	X				
Saint-François		X			
Landry		X			
Saint-Jean-Baptiste (2 sections)		X		X	
Langevin (vers Saint-Isidore)			X		
Saint-Olivier					X
Marais		X			
Étang		X			
Cloutier		X			
Église		X			
Morisset		X			
Saint-Louis		X			
Saint-Narcisse			X		
Saint-Albert			X		
Fiset		X			
L'Heureux	X				
Bédard		X			
Chabot	X				

Inventaire informatique

Équipement	Utilisateur	Achat	Remplacé en	Sécurité
Tour	Eva	2024	2028	Oui
Tour	Serveur	2024	2028	Oui
Portable	Eva	2022	2026	Oui
Portable	Loisirs	2022	2026	Oui
	Aqueduc	2024	2028	-
	Pompier			-
	Bibliothèque	-	-	-

Bâtiments (état général) 2025

Nom	Excellent A	Bon B	Moyen C	Bas D
Centre municipal		X		
Chalet des loisirs		X		
Piscine + bâtiment de service			X	X
Caserne/garage			X	
Poste de pompage égouts			X	
Station d'épuration (bâtiment)		X		
Aqueduc (poste traitement + pompage)		X		
Réservoir eau potable		X		
Entrepôt municipal	X			

Annexe 4 : Trop de municipalités

Trop de municipalités au Québec? La CAQ veut encourager les regroupements municipaux, sans «forcer des fusions»

La ministre des Affaires municipales Geneviève Guilbault en fait une priorité



PHOTO D'ARCHIVES DIDIER DEBUSSCHERE/JOURNAL DE QUEBEC

PARTAGE



MARC-ANDRÉ GAGNON

Lundi, 3 novembre 2025 16:25

MISE À JOUR Lundi, 3 novembre 2025 16:35

Avec 1100 municipalités à travers le Québec, il y a trop de postes à combler aux élections municipales, constate la ministre Geneviève Guilbault, qui veut encourager des regroupements, mais sans forcer des fusions.

Sur environ 8000 postes d'élus municipaux en élection cette année, près de 60% ont été pourvus par acclamation, dont 564 qui l'ont été pour des maires et mairesses.

Dimanche soir, il n'y a pas eu d'élection dans quelque 240 municipalités québécoises où le conseil municipal a été élu sans opposition. C'est ce qui s'est produit dans 78% des municipalités de moins de 2000 habitants, comme en 2021.

Dans plusieurs municipalités, dont Montréal, un peu plus du tiers de l'électorat seulement s'est rendu aux urnes.

«Moi, je pense que ça traduit surtout le fait qu'il y a beaucoup de municipalités au Québec pour une population de neuf millions», a analysé la ministre des Affaires municipales Geneviève Guilbault, en entrevue avec notre Bureau parlementaire.

Selon elle, ce portrait révèle «l'importance de favoriser les regroupements et la mutualisation en matière d'efficacité municipale».

Prudence

En comparaison, on retrouve en Ontario quelque 444 municipalités, alors que la province voisine est plus peuplée de sept millions d'habitants. À elle seule, Montréal compte 65 élus, Toronto 26, Vancouver 11... Avant les fusions municipales de 2002, le Québec comptait environ 1600 municipalités. On en compte maintenant 1091.

Il y a 22 ans, la grogne provoquée par les fusions forcées du Parti Québécois avait aidé les libéraux de Jean Charest à prendre le pouvoir.

À un an des élections, la CAQ aura-t-elle le courage de lancer une nouvelle vague de fusions municipales? Visiblement consciente du coût politique que les fusions ont pu avoir à l'époque, M^{me} Guilbault redouble de prudence avant de prononcer ce qu'elle appelle «le mot en f».

«Est-ce qu'on compte forcer des fusions? La réponse, c'est non», finit par assurer la députée de Louis-Hébert.

«Je ne pense pas que les gens sont mûrs pour se faire réimposer un épisode de fusions», croit M^{me} Guilbault.

Réduire les coûts, augmenter l'efficacité

Au nom «de l'efficacité», le gouvernement caquiste entend néanmoins tout faire «pour encourager les regroupements, que ce soit les regroupements de services ou carrément les regroupements municipaux, donc fusionner des conseils municipaux», a expliqué la ministre des Affaires municipales.

«À terme, il y aurait moins d'élus et moins de conseils municipaux, mais on aurait une espèce de consolidation. Ça ferait moins de postes à combler. Donc peut-être plus de gens qui postuleraient à chaque poste», considère-t-elle.

Elle préfère toutefois laisser l'initiative aux municipalités elles-mêmes.

Son ministère offre déjà «des programmes et des outils pour accompagner ceux qui ont une volonté au moins de l'explorer, de faire une étude, de vérifier ce serait quoi, les avantages et les inconvénients de fusionner», a-t-elle souligné.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025 AU QUÉBEC

Quelques chiffres:

- 7886 postes de mairesses ou de maires ou encore de conseillères à pourvoir dans 1091 municipalités;
- 12 654 personnes ont présenté leur candidature, dont 1812 pour un poste de maire;
- 57,8% des postes de maires et de conseillers ont été pourvus sans opposition, soit 3996 conseillers et 564 maires;
- 240 conseils municipaux sont formés entièrement de personnes élues sans opposition;
- 0 (aucun) candidat pour 40 postes de conseillers et 9 postes de maires à l'issue de la période de mise en candidature.

Source: ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Annexe 5 : Pas assez d'argent pour les municipalités



Le premier ministre François Legault (Tom Core/Archives Le Quotidien)

L'affirmation: «Depuis que je suis là, les revenus de mon gouvernement ont augmenté de 27 % et les dépenses de transferts aux municipalités ont augmenté de 42 %», a déclaré le premier ministre François Legault, plus tôt ce mois-ci, pour défendre sa décision de ne pas accroître davantage les transferts aux municipalités (qui le demandent).

Les faits

À son premier budget, celui de 2019-20, le gouvernement caquiste avait prévu des revenus totaux de 115,6 milliards. Cette année, le provincial aura eu des revenus de 155,2 milliards, une augmentation de 34%, et non 27%.

Quelle que soit la raison de cet écart, cependant, il reste vrai que les transferts aux villes et villages ont augmenté plus rapidement que les revenus provinciaux – *beaucoup* plus vite, en fait. D'après les rapports que les municipalités remettent chaque année au gouvernement, ces transferts étaient de 1,7 milliard en 2019, la première année où la CAQ a décidé du budget. En 2023, dernière année pour laquelle ces rapports sont disponibles, ce fut 2,8 milliards, une hausse de 66 %.

La hausse est surtout survenue en 2020, et les transferts se sont grosso modo maintenus par la suite.

«Une bonne partie s'explique par le pacte fiscal de 2020, souligne Tommy Gagné-Dubé, de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. La justification pour transférer plus d'argent aux villes, à l'époque, était qu'elles avaient un rôle en mutation, elles ne s'occupaient plus que des immeubles, il y avait des services qui s'étaient ajoutés, il y avait l'adaptation aux changements climatiques, etc.»

Ce pacte prévoyait, en particulier, le transfert aux municipalités de la croissance des revenus sur un point de la TVQ – donc une somme qui augmente chaque année avec l'inflation et la croissance économique.

Une autre partie importante de la hausse des transferts vient du fait que les provinces et le fédéral ont recommencé à investir dans les infrastructures, notamment celles qui ont trait à l'eau (potable ou usée), dit Fanny Tremblay-Racicot, qui mène des recherches sur la politique municipale à l'École nationale d'administration publique.

«Le Québec a subventionné les infrastructures en eau à 80% dans le passé, dit-elle. Mais maintenant, ces infrastructures-là arrivent toutes en fin de vie en même temps. Les municipalités n'ont pas les moyens pour faire les travaux, mais elles ne les ont jamais eus de toute manière.»

Financement plus restreint

Par ailleurs, bien que la déclaration de M. Legault soit factuellement vraie – son gouvernement a effectivement accru les transferts aux municipalités plus vite que ses propres revenus –, elle ne dit rien sur une partie de l'équation qui est pertinente, ici. C'est que le financement des municipalités a quelque chose de plus «restreint» au Québec qu'ailleurs au Canada, nos villes étant plus dépendantes de l'impôt foncier et recevant moins de transferts provinciaux.

En 2023, par exemple, les villes et villages du Québec ont prélevé 15,5 milliards en taxes foncières, soit près de 58 % de leurs revenus globaux, d'après une [compilation de Statistique Canada](#). En Ontario, les «impôts sur la propriété» n'ont représenté que 42% des recettes totales.

Les villes ontariennes ont compensé en obtenant plus de transferts des autres paliers gouvernementaux, surtout de leur province : ceux-ci ont compté pour plus du quart (27,5 %) de leurs revenus en 2023, contre moins de 21 % au Québec.

«Il faut comprendre que certaines provinces taxent le foncier, un peu comme on le fait ici avec la taxe scolaire, mais elles le font plus que le Québec, explique M. Gagné-Dubé. Donc ça fait un plus grand bassin de revenus à transférer aux municipalités».

Enfin, les villes ontariennes tarifient davantage leurs services (20 % des revenus totaux) que les municipalités québécoises (14 %). Dans plusieurs provinces, les municipalités chargent l'eau selon la consommation des ménages – en Alberta, certaines villes vont même [tarifier les services d'égouts](#) en fonction de la consommation d'eau.

La question de savoir s'il faut faire pareil ou non sort complètement du champ de la vérification factuelle, mais cela remet la déclaration de M. Legault en perspective.

Verdict

Plutôt vrai, mais incomplet. Les transferts aux municipalités ont bel et bien augmenté plus vite que les revenus du gouvernement depuis l'arrivée de la CAQ au pouvoir. Mais les villes du Québec ne sont pas financées comme ailleurs au Canada, où les municipalités reçoivent plus de transferts et tarifient davantage qu'ici.

Cet article vous est offert gratuitement par La Tribune dans le but de vous faire découvrir la qualité de ses contenus. Vous en voulez plus? [Je m'abonne!](#)

[Sciences](#) [Politique](#) [Politique internationale](#)



Jean-François Cliche, Le Soleil

Jean-François Cliche est journaliste au Soleil depuis 2001, et a commencé à y couvrir les actualités scientifiques en 2006. Il signe également la rubrique hebdomadaire de vérification factuelle.

